

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers
Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Absent – non représenté :

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

22 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de Monsieur Clément SERVAT et sur rapport de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

300 € au syndicat « CGT UNION LOCALE OLORON » pour une aide à l'achat de matériel informatique et au renouvellement de l'équipement de l'association.

1 500 € à l'association « AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'OLORON » pour une aide à l'organisation du challenge Jonathan Lassus-David, qui se déroulera le 18 mai 2019.

100 € à l'association « FEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA GENDARMERIE » pour une aide à l'organisation du congrès de la Fédération Départementale, qui aura lieu le 23 novembre 2019.

1 500 € à l'association « COURIR A OLRON » pour une aide à l'organisation du semi-marathon d'Oloron 2019, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire.

300 € à l' « ASSOCIATION LES AMIS DE BIOY CASARES » pour une aide à l'organisation des journées d'hommage à l'écrivain Bioy Casares pour les 20 ans de sa disparition.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2019.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019